

RENTRÉE « P e i P - Post Paces »

2016-2017

Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous félicitons pour votre admission en « Parcours des Ecoles Ingénieurs Polytech « PeiP », et serons heureux de vous accueillir à la prochaine rentrée universitaire 2016-2017.

Cette formation se déroulant conjointement avec des enseignements à l'Université Lille 1, il est **IMPERATIF** de suivre les étapes suivantes :

- Étape 1 : adresser le dossier d'inscription pédagogique à POLYTECH LILLE : voir Feuillelet « A » ci-après
- Étape 2 : effectuer l'inscription administrative à l'Université Lille 1 : voir Feuillelet « B » ci-après.

Les 2 démarches sont OBLIGATOIRES.

Nous vous donnons RENDEZ-VOUS aux réunions de pré-rentrée suivantes :

JEUDI 1er SEPTEMBRE - 14 H à POLYTECH - Amphi Migeon

MARDI 6 SEPTEMBRE - 9 H 30 - Bâtiment P1 - Amphi Hertz

TOUTE ABSENCE À LA RENTRÉE POLYTECH SERA CONSIDÉRÉE COMME DÉMISSION

De plus, il vous est demandé de vous rendre disponible dès la rentrée universitaire soit le **25 août** et ceci afin d'entamer l'accompagnement prévu pour vous durant les 2 semestres. Un mail vous parviendra très prochainement avec plus d'informations.

Vous trouverez également ci-joint quelques informations : concernant le B.D.E. (Clubs, Associations) le logement, etc ...

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Mademoiselle, Monsieur, à nos sentiments les plus cordiaux.

Service Admission / Vie étudiante
Polytech Lille

ETAPE 1 :**INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE à POLYTECH LILLE**

Je retourne (ou dépose) dès que possible* le dossier d'inscription pédagogique et les pièces demandées à l'adresse suivante :

** au plus tard le jour de la rentrée*

POLYTECH LILLE
Secrétariat Pédagogique PEIP - Bureau 007
Cité Scientifique - Avenue Paul Langevin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Il est rappelé que l'admission en parcours « PEIP » est conditionnée à l'obtention du baccalauréat

- la « fiche de renseignements » jointe, dûment complétée
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport ET du titre de séjour pour les étudiants de nationalité étrangère. (Merci de veiller à la lisibilité de la copie et de la photo)
- le relevé de notes du baccalauréat
- Une attestation d'assurance « Responsabilité Civile » pour 2016-2017 (valable jusque la fin de l'année universitaire)
- 2 photos (indiquer nom et prénom au dos)
- 2 enveloppes timbrées, à l'adresse parentale
- Facultatif : l'imprimé de demande de logement

IMPORTANT : A réception de ce dossier, une « autorisation d'inscription » sera établie par Polytech. Ce document devra OBLIGATOIREMENT ÊTRE JOINT AU DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE de l'université (voir modalités feuillet B).

Pour récupérer ce document, vous pouvez

- (cocher la case de votre choix) le retirer à l'école jusqu'au 21 juillet inclus ou à partir du 26 août (horaires : 9h/12h et 14h/17h)
- pour tout dossier reçu avant le 18 juillet, il sera possible de vous faire parvenir l'attestation par voie postale.

Aucune demande par mail, ni par téléphone ne sera prise en compte.

Votre inscription à Polytech Lille ne sera validée qu'à réception de ce dossier.

Les bureaux de l'école sont FERMÉS au public du 22 Juillet au soir au 25 Août matin
Consultez le site de l'école www.polytech-lille.fr, les informations de rentrée sont mises à jour .
Secrétariat PeiP : Téléphone : 03 20 41 75 19 - muirel.hoogstoel@polytech-lille.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Parcours des Ecoles Ingénieur Polytech - PEIP 2

Parcours « PEIP C – POST PACES »

Nom :

Prénoms (dans l'ordre d'Etat Civil) :

Date de naissance : Ville Naiss. : N° dép Naiss :

Nationalité : Pays Naiss. :

N° Sécurité sociale: Sexe : M F

Situation de handicap **Mineur à la rentrée** **Sportif de haut niveau** **Musicien de haut niveau**

Adresse étudiant durant l'année universitaire : Adresse parents (si différente) :

.....

.....

Code postal : Code postal :

Ville : Ville :

Téléphone : Téléphone :

Portable : Portable :

Adresse électronique : Adresse électronique :

.....

Personne à joindre en cas d'urgence : Nom/Prénom :

Tél : Lien de parenté :

CURSUS ETUDES

Bac série..... Mention : Année d'obtention :

Lycée (nom et ville) :

Formation suivie si autre que la terminale ?

Nature :

Spécialité/Option : Année d'obtention :

Établissement :

Ville : N° dép : Pays :

Etes-vous boursier pour l'année universitaire à venir : Oui : Non :

Langue maternelle : LV1 : LV2 :

ÉTAPE 2 :

INSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ LILLE 1

L'**inscription administrative** en 1^{ère} année de parcours « PeiP » auprès de l'université Lille 1 est **obligatoire** et personnelle. Elle donne la qualité d'étudiant et permet la validation des résultats et la délivrance des documents administratifs.

L'**inscription se réalise en 3 temps** :

- L'inscription se fait en ligne par l'étudiant à l'adresse suivante :

<http://webgestion6.univ-lille1.fr/inscription>. Cette adresse est accessible à partir de la page d'accueil du site web de l'université en cliquant sur le bandeau défilant ou à partir du bouton s'inscrire à Lille1 dès le 5 juillet 2016.

- A l'issue de la saisie informatique, vous téléchargez et imprimez le dossier et la liste des pièces à joindre.

- **Le dossier doit être envoyé par courrier** avec l'ensemble des pièces justificatives demandées à l'adresse indiquée en haut de la 1^{ère} page du dossier.

L'envoi doit être fait dans les 10 jours qui suivent la saisie du dossier en recommandé avec accusé réception.

Ne pas oublier de joindre l'autorisation d'inscription établie par Polytech (cf feuillet A)

Tant que votre dossier ne sera pas enregistré « validé » par les services de l'université, vous ne serez pas considéré comme inscrit. Il vous est toujours possible de suivre l'avancement de votre dossier en ligne.

A titre indicatif, les frais d'inscription 2015-2016 s'élevaient à 184,00 € + les droits universitaires de 5,10 € dus par tous les étudiants. Les étudiants boursiers sont exonérés des frais d'inscription. La cotisation à la sécurité sociale étudiante était de 215 €.

RENSEIGNEMENTS et CONTACTS

- Le site de l'Université Lille 1 - www.univ-lille1.fr - où les informations de rentrée seront mises à jour régulièrement.

- Auprès du Service Inscription de l'Université :

- par téléphone : 03 20 33 72 30
- par e-mail : moninscriptionlille1@univ-lille1.fr



Guy REUMONT, Directeur de Polytech Lille
et l'équipe de Direction
ont le plaisir de vous convier à la
soirée d'accueil des parents

qui se déroulera

**le vendredi 23 septembre
à 18h00 à Polytech Lille**

Vous aurez l'occasion de rencontrer l'équipe de Direction et de visiter l'école

*Cet événement accueillera les parents
des 1ère année PeiP et cycle ingénieur.*

Merci de joindre ce coupon complété au dossier à nous retourner, en indiquant votre adresse mail ci-dessous:

Madame

Monsieur

parent(s) de l'élève (nom et prénom) :

en PeiP

en cycle ingénieur

assistera/ont à cette soirée d'accueil

ne pourra/ont être présent(s)

Bienvenue dans l'associatif Lillois

Tu entres à Polytech Lille, c'est bien entendu ici que tu vas construire ton avenir en tant qu'ingénieur mais ce sont aussi les cinq dernières années pour profiter (à Lille ou autre part)! Alors laisse l'associatif lillois te régaler !

Voilà le deal ! On te propose de l'ambiance, du fun, des loisirs grâce aux clubs qui te permettront de faire de la photo, de la danse, du sport ou même de voyager. Tout le monde y trouve son compte. Alors n'hésite pas à cotiser pour profiter des activités qui te sont proposées.

Comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, sache qu'en tant que cotisant tu profiteras de tarifs préférentiels dans certains établissements dont le BDE est partenaire !

Et jamais deux sans trois ! Tu bénéficieras aussi de tarifs préférentiels sur tous les goodies Polytech qui te seront proposés au cours de l'année (Pull, Teddy, Lunettes, ...)

Il te suffit pour ça d'adresser un chèque de 20 euros à l'ordre du « BDE Polytech Lille » à n'importe quel moment de l'année pour pouvoir faire partie des 24 clubs de Polytech.

Spécialement pour vous, les PEIP, il y aura votre journée. Une journée d'activités, de chants et de rencontres avec vos prédécesseurs ! C'est une journée de pure folie que te préparent les respos PEIP du BDE. Alors maintenant, sois prêt, chauffe tes cordes vocales et prends tes vêtements rouges car tu es Polytech Lillois !

On se voit à la rentrée !



Pour un petit avant-goût, n'hésite pas à aimer la page BDE Polytech Lille !



Innovation Production
Professionnel Mécanique technique
International Agroalimentaire
Automatisme Ingénieur adaptabilité
Statistique POLYTECH Matériaux
Technico-commerciaux Génie-Civil
Précurseur Informatique opérationnel
Big Data spécialiste

Qui sommes nous ?

L'association des ingénieurs Polytech Lille est une association ayant pour but d'entretenir et d'animer le réseau des 10 000 ingénieurs formés au sein de Polytech Lille. Elle a plus de 40 ans d'existence, et organise depuis plusieurs années différents salons (Open'Up - Salon de l'emploi public - Open'Stages - Open'carrière - Open'Job). Nous avons des partenariats avec différentes entreprises et diffusons régulièrement les offres d'emploi et de stage de celles-ci.

Nous vous proposons la garantie emploi.

Elle s'adresse aux étudiants et sera effective dès la rentrée universitaire de septembre prochain. L'idée est celle d'un « passeport » vers l'emploi, durant toute la scolarité.

L'association accompagne l'étudiant dans son projet professionnel vers son premier emploi, en lui proposant une série d'actions obligatoires, réparties régulièrement entre les trois trimestres. La cotisation est obligatoire (35 euros pour les 3 années de la scolarité) pour participer à ce programme.

En première année [Découverte des métiers, des secteurs d'activité et des entreprises ; Acquisition des techniques de recrutement]

En deuxième année [Définition du projet professionnel ; Approfondissement des techniques de recrutement]

En dernière année [Objectif emploi : Pré-embauche]

Quelques exemples d'actions :

- Participation aux salons organisés par l'association dans les locaux de l'école
- Participation à une visite d'entreprise, organisée par l'association
- Participation aux ateliers proposés (Simulations d'entretien / Test de Personnalité / Utilisation des Réseaux Sociaux / Conférence RH...)
- Participation à la Pause Ingés de sa spécialité
- CV et lettre de motivation à déposer à l'association
- Choix d'un parrain ou marraine conseillé
- Bilan Stage et recherche du premier emploi
- Bilan de compétences...

Adhérer à l'association

Bulletin d'adhésion à l'association des ingénieurs Polytech Lille, EUDIL, IAAL et IESP

Nom J'adhère à l'association des ingénieurs et paye :
 Prénom 15 € : pour une année de scolarité
 Spécialité & promotion 35 € : pour toute la scolarité
 Mail Date de naissance

Adhérer vous permet également de consulter l'annuaire en ligne
 Coupon à retourner à : Association des ingénieurs Polytech Lille, Avenue Paul Langevin, 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

LE LOGEMENT

L'admission à Polytech Lille posera peut-être pour vous un problème d'hébergement. Avoir un logement à proximité de l'établissement, près des transports, est en effet un atout pour favoriser la réussite des études.

Le site Internet de l'école : www.polytech-lille.fr, rubrique « **vie étudiante** », présente une grande diversité d'informations sur la vie étudiante, notamment en ce qui concerne le logement : résidences étudiantes, sites d'annonces de location, etc ...

Nous vous proposons ci-après quelques pistes pour vous aider dans vos démarches.

En priorité, par le biais du CROUS de Lille

6 résidences universitaires sont implantées sur le campus de l'université Lille 1, où se situe également l'école, offrant près de 3 450 logements.

L'offre de logements du CROUS étant importante, il est conseillé de faire en priorité une demande auprès du CROUS.

Il est encore possible de constituer une demande « tardive » de logement, en établissant un « Dossier Social Etudiant » sur le site internet www.crous-lille.fr.

En cas de « réponse d'attente » pour l'attribution d'un logement, le CROUS publie à partir de mi Juillet sur son site www.crous-lille.fr, rubrique logement -> « Centrale de réservation » les logements devenus vacants suite à des désistements, ainsi que les modalités de réservation par paiement en ligne.

A propos des bourses :

1 étudiant sur 3 est boursier dans l'académie de Lille. Les critères d'attribution de bourses sont plus favorables dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement secondaire. Même si vous n'êtes pas boursier dans le secondaire, n'hésitez pas à faire une simulation de vos droits à bourse sur le site du CROUS, rubrique « simuler mon droit à bourse ».

Sachez que même une bourse d'échelon 0 confère le statut d'étudiant « boursier », et donne droit à de nombreux avantages : exonération des droits d'inscription, réductions diverses , notamment dans les transports, etc ...

Polytech Lille propose des possibilités d'hébergement

Si votre demande auprès du CROUS n'aboutit pas, vous pourrez présenter une demande de logement auprès de l'école.

En effet, une convention d'hébergement établie avec le CROUS de Lille permet à l'école de proposer des logements en résidences universitaires situées sur le campus de la Cité Scientifique, à proximité de l'école (max. 15 mn à pied).

L'école dispose ainsi de studios (du T 1 au T 2) dans la résidence Gustave Eiffel, meublés et équipés d'une kitchenette (plaques de cuisson + frigo) et de sanitaires (douche, WC + lavabo), (loyer environ 300 €.) Elle propose également des chambres « réhabilitées » dans la résidence Bachelard, meublées et équipées de sanitaires (loyer d'environ 250 €), ainsi que des chambres « rénovées » dans la résidence Camus, meublées et équipées d'une kitchenette (loyer d'environ 200 €). (Voir description des différents types de logement sur le site du CROUS)

Le nombre de logements étant limité, toutes les demandes reçues ne peuvent être satisfaites.

Les demandes de logements « école » sont totalement distinctes des démarches auprès du Crous.

Le formulaire de demande (cf lien pour télécharger le dossier logement) devra être joint au dossier d'inscription à retourner à l'école, à l'issue des résultats d'admission.

Locations de particuliers

Le service logement en ville du CROUS de Lille diffuse également des offres de logements proposés par des particuliers . Ce service gratuit est disponible sur www.lokaviz.fr, site de l'hébergement étudiant, qui permet de consulter des offres de logements, tant en résidences universitaires Crous que chez des particuliers.

L'agence **INVEST HOME** vous accompagne dans la recherche de logement et colocation : sélection individualisée, disponibilité 7 jours/7, soir et week end, accompagnement systématique en visite, rédaction du bail, accompagnement avec divers organismes (EDF, CAF), interlocuteur privilégié et unique pendant la durée du bail : www.investhome.fr - location.investhome@hotmail.fr

En outre, de multiples sites internet sont dédiés à la recherche de logement ou colocation : www.izyloc.com - www.leboncoin.fr - www.seloger.com - www.appartager.com - etc ...

A titre indicatif, le centre ville de Lille est à 20 minutes de l'école en Métro

N'hésitez pas à rechercher également dans des localités limitrophes à Villeneuve d'Ascq (Lesquin, Ronchin, Sainghin en Mélantois ...) desservies par les lignes Bus (mais particulièrement proches si vous avez un véhicule), où les loyers sont parfois plus avantageux.

Résidences étudiantes

Plusieurs organismes de résidences étudiantes proposent des logements d'un confort standard garanti, meublés, équipés, parfois avec des services para-hôteliers à disposition sur demande (ménage, laverie, location de linge, petit déjeuner ...) :

- Les plus proches de l'école (Villeneuve d'Ascq)

Résidence La Passerelle

www.sigla.fr

Studéa Lille1

www.nexity-studea.com

Résidence Grand Stade

www.sergic.com

- Sur Lille et alentours

Résidence Parme - Hellemmes - <http://www.residencesparme.fr/residences/residence-des-flandres>

Résidence Studéa Centre et Studéa Vieux Lille. D'autres résidences disponibles : Studéa Gambetta, Studéa Moulin, Studéa Sébastopol, Studéa Montebello et Studéa Lille I à Villeneuve d'Ascq)

www.nexity-studea.com/

Appart'City (Résidences Appart'city Campus Lille Euralille et Appart'City Campus Lille Grand Palais)

www.appartcitycampus.com

Icade (Résidences Les Lauréades de Lille-Lambret, Les Lauréades de Lille-Flandres et Le Jardin des Sciences de Lille)

www.icable-immobilier.com

Les Estudines (Résidences Les Estudines d'Artois, Les Estudines Flandre-Gambetta et Les Estudines Lille-Europe)

www.estudines.com

Vous pouvez également vous rendre sur le site de recherche de logement étudiant Adele, qui vous donnera une liste plus exhaustive des résidences étudiantes, et un accompagnement dans vos recherches.

www.adele.org

- Pour les étudiants arrivant de l'étranger :

Agence qui propose des logements et colocations sur Lille: www.francecorentstudents.com

Mobilier

www.meublicity.fr : location de mobilier

Les aides au logement

Pour vous renseigner et solliciter toutes sortes d'aides financières, plusieurs organismes :

- la Caisse d'Allocations Familiales : www.caf.fr (Allocation d'Installation Etudiante « Aline » ; Aide Personnalisée au Logement (APL) ; Allocation de logement, etc ...)
- **AIDOLOGEMENT.COM/ALIANCE** est un portail dédié au logement :

permet d'obtenir en ligne gratuitement pour votre projet immobilier, une ou plusieurs aides financières au logement : - caution AVANCE LOCA-PASS® : avance gratuite du dépôt de garantie, accordée sous la forme de prêt à taux 0%, amortissable sur une durée maximum de 36 mois

- GARANTIE LOCA-PASS® : caution solidaire d'une durée de 3 ans donnée au bailleur couvrant un nombre maximal de 18 mensualités constituées du loyer et des charges locatives, nettes d'aides au logement,

- AIDE MOBILI-PASS®. : permet de trouver un logement et propose également un service de souscription en ligne gratuite d'une assurance multirisque habitation.

- Votre **mairie** ainsi que le **Conseil Général** de votre région pourront également fournir tout renseignement sur les diverses mesures d'aides existantes.

Au moment de la location d'un logement, en résidence universitaire, ou chez un particulier, il est demandé la caution d'un garant.

Certains organismes bancaires, ou compagnies d'assurance, peuvent proposer des possibilités de cautionnement pour les locations de logement. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre banque ou assurance.

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : TITRES DE SÉJOUR

Si vous êtes étudiant de nationalité étrangère, il est vivement conseillé de consulter la rubrique [Titre de séjour](#) du service d'accueil des étudiants internationaux de l'Université Lille 1 pour prendre connaissance des modalités d'établissement de votre titre de séjour.

Pour les étudiants s'inscrivant pour la 1^{ère} fois dans un établissement d'enseignement supérieur français domiciliés dans le Nord

Il est impératif que vous obteniez, avant votre départ, un visa de long séjour pour études, le visa tourisme ne pouvant en aucun cas être transformé, une fois présent sur le territoire français, en titre de séjour pour études. Attention : le visa est payant et le délai d'obtention est parfois long.

Cette disposition ne s'applique toutefois pas aux ressortissants algériens régis par un accord bilatéral, qui devront, à leur arrivée à LILLE, solliciter une demande de titre de séjour. Les étudiants de nationalité algérienne doivent donc constituer un dossier auprès du bureau accueil étudiants internationaux de l'Université sur rendez-vous exclusivement (prendre un rendez-vous-ci-dessous).

● Les étudiants ressortissants des pays de l'Union Européenne ne sont pas concernés sauf les étudiants bulgares et roumains qui ont un contrat de travail (les étudiants sont dispensés de visa mais doivent solliciter un titre de séjour selon la même procédure de RDV que ci-dessus).

Informations importantes :

◇ Dans les trois mois qui suivent leur entrée en France, les étudiants bénéficiaires d'un Visa Long Séjour Valant Titre de Séjour (VLSTS) doivent obligatoirement transmettre à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), le formulaire de demande d'attestation OFII délivré par l'autorité consulaire en même temps que le visa, accompagné de la copie de la page de passeport où figurent les informations relatives à l'identité et le cachet attestant de son entrée sur le territoire français ou dans l'espace SCHENGEN.

L'envoi se fait en recommandé avec accusé de réception qui est à conserver et à présenter, le cas échéant, avec les papiers d'identité aux autorités qui en feraient la demande.

Suite à cet envoi l'OFII enregistre la demande et envoie un courrier, à l'adresse indiquée sur le formulaire envoyé, fixant un rendez-vous pour la visite médicale obligatoire pour les migrants venant d'arriver sur le territoire français.

Une taxe de 58 € (à vérifier) devra être acquittée (timbre fiscal à acheter avant votre rendez-vous médical, auprès du trésor public. La vignette OFII sera ensuite apposée sur le visa valant titre de séjour.

L'Université vous propose également un dépôt de ces documents au Bureau Accueil des Etudiants internationaux de Lille 1 qui transmettra votre dossier directement à l'OFII. Pour effectuer ce dépôt prendre rendez-vous ci-dessous.

Pour les étudiants s'inscrivant à LILLE 1 et domiciliés dans le Nord ou le Pas de Calais souhaitant l'envoi individuel l'adresse est la suivante :

Direction territoriale de l'OFII

2 rue de TENREMONDE

59000 LILLE

Tél. : 03 20 99 98 60 - Fax. : 03 20 99 98 61 - lille@ofii.fr (Contact à privilégier)

A la fin de l'année universitaire, pour demeurer au delà d'un an sur le territoire, les étudiants devront présenter une demande de carte de séjour « étudiant ». Ce renouvellement du titre devra être réalisé 2 mois avant l'expiration de votre titre en cours de validité. Ce délai est à respecter car votre titre risque de ne pas être renouvelé par la préfecture du Nord, notamment si la demande est présentée après l'expiration du titre accordé en 2015-2016

Par ailleurs, vous aurez à vous acquitter d'une taxe de 49 € pour le renouvellement du titre de séjour (à acquitter sous forme de timbres fiscaux au retrait du titre)

Bureau accueil des étudiants internationaux de LILLE 1 - Bât SH4
du 02 septembre au 15 décembre 2016 - Mail : titres-sejour@univ-lille1.fr



ACCUEIL ÉTUDIANTS ÉTRANGERS 2016/2017 AU CROUS DE LILLE

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DONT LA FAMILLE NE RÉSIDE PAS EN FRANCE,
PROCÉDANT POUR 2016/2017 A UNE PREMIÈRE INSCRIPTION DANS UN
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS L'ACADÉMIE DE LILLE

LOGEMENT : des possibilités très limitées

Vous pouvez solliciter un éventuel logement en résidence universitaire **si pour 2016/2017, vous avez une autorisation d'inscription** dans un établissement d'enseignement ouvrant droit à la sécurité sociale étudiante.

Votre demande d'admission en résidence universitaire doit être formulée par Internet : www.crous-lille.fr rubrique « international » puis « demande de logement » (dossier à saisir en ligne et à imprimer).

Votre dossier complet doit être retourné au CROUS **avant le 30 septembre 2016**. Dès votre arrivée en France, il vous revient de vous présenter au service « Accueil des Étudiants Étrangers ».

⚠ Attention :

Les capacités d'accueil dans les résidences universitaires étant extrêmement limitées, toutes les demandes ne pourront pas être retenues. Une priorité sera donnée :

I. Aux boursiers du gouvernement français BGF, de gouvernements étrangers BGE relevant de conventions signées avec le Crous et Campus France.

II. Aux étudiants de programmes de mobilité européenne et d'échanges inter-universitaires relevant d'accords passés entre les CROUS et les établissements d'enseignement supérieur.

III. Aux étudiants étrangers dont le niveau d'études est le plus élevé.

A la rentrée 2015 de nombreux étudiants étrangers ne relevant pas des catégories précitées n'ont pas pu être logés en Résidence Universitaire. La situation à la rentrée 2016 sera aussi difficile, les étudiants étrangers arrivant à titre individuel ne pourront pas trouver de solution en Résidence Universitaire, sauf au cas par cas quelques étudiants de niveau Bac + 5 ou plus (master 2, doctorat) à la faveur de désistements d'étudiants déjà logés, et sous réserve d'une arrivée avant le 30 septembre 2016.

MOYENS D'EXISTENCE

Il vous est rappelé que vous devez être en mesure de faire face à vos frais de séjour, soit au moyen d'une bourse, soit au moyen de ressources personnelles suffisantes (**à titre indicatif 615 € par mois pour l'année 2015/2016**).

Assurez-vous que la réglementation en vigueur autorise les transferts de fonds de votre pays vers la France.

⚠ Attention :

Compte tenu de la situation actuelle de l'emploi dans le NORD/PAS-DE-CALAIS, les étudiants ont de grandes difficultés à trouver un emploi même temporaire.

COUVERTURE SOCIALE

L'adhésion à la Sécurité Sociale Étudiante est possible si vous êtes âgé de moins de 28 ans et si vous vous inscrivez dans un Établissement ou une section d'Établissement agréés par la Sécurité Sociale Étudiante. Si tel n'est pas votre cas, vous devrez contracter une assurance maladie et accident.

Accueil des Étudiants Étrangers
Antenne de Lille 1 - Résidence Bachelard - Pavillon O
Boulevard Paul Langevin - Cité Scientifique
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
☎ : 03.20.33.77.32 ou 03.20.05.13.82
Fax 03.20.05.11.12
Mail : service.international@crous-lille.fr ou
antenne.lille1@crous-lille.fr